

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE TRESPA® METEON®

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournies à titre d'information. Aussi Trespa recommande vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé en ce qui concerne la mise en œuvre et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Généralités

Le panneau Trespa® Meteon® présente une surface fermée quasiment non poreuse, qui le rend hautement imperméable à la contamination. Trespa® Meteon® est également très résistant à de nombreux produits chimiques et notamment à de nombreux détergents doux et agressifs.

Même s'ils requièrent une maintenance minimale, il est recommandé de nettoyer les panneaux Trespa® Meteon® directement après leur pose, puis une fois par an ou à chaque lavage de fenêtres selon l'emplacement, le type d'application et le soin apporté lors du façonnage et de l'assemblage.

Prévention des salissures

A la conception

L'aspect des salissures sur les panneaux décoratifs varie selon leur origine. Une couche régulière de poussière, par exemple, se voit moins que des traînées ou des dépôts concentrés de poussière et de saletés causés par l'écoulement des eaux de pluie. Il existe diverses astuces de conception pour éviter la concentration de salissures, notamment

- installer par exemple des bavettes de rejet d'eau au niveau des éléments en saillie ;
- utiliser des vis torx à tête plate pour le Trespa® Meteon® ;
- éviter la jonction d'un joint vertical sur le chant supérieur d'un panneau.

A la pose

Si certaines salissures de chantier sont inévitables, d'autres peuvent être évitées :

- retirer les éventuels autocollants ou étiquettes immédiatement après la pose ;
- appliquer colles et mastic avec le plus grand soin ;
- protéger les bords des panneaux lors des travaux de peinture sur les profilés ;
- éliminer immédiatement toutes traces de peinture, ciment, goudron, etc.

Nettoyage et réparation

Les panneaux Trespa® ne sont pas seulement exposés à la poussière, aux traces de doigts sales ou à la prolifération d'algues. D'autres problèmes plus sérieux peuvent se poser : pellicule de suie, graffiti tenaces ou accidents sur le site. Une large gamme de détergents spéciaux pour ces types de salissures est disponible auprès de fournisseurs spécialisés. Ne jamais utiliser de détergent contenant des produits abrasifs ou lustrants. Utiliser uniquement des éponges propres, des brosses à poils doux en nylon ou des chiffons (éviter les brosses à poils durs). Suivre scrupuleusement les instructions du fabricant. Ne jamais dépasser les concentrations et temps d'action préconisés. L'efficacité du nettoyage dépend de la capacité du détergent employé à

dissoudre la contamination. Certains produits, comme les systèmes de peinture bicomposants ou les produits à base de polyuréthane, de silicone ou autres polymères ne se dissolvent pas et sont donc très difficiles à éliminer. Une élimination incomplète ou à l'aide d'un produit inadapté peut laisser un film permanent sur les panneaux. Ce résidu peut entraîner une décoloration hétérogène de la surface. La garantie Trespa ne s'applique pas en cas de nettoyage inadapté ou mal effectué. Il convient par ailleurs d'observer les réglementations (nationales) relatives à la sécurité et à l'environnement concernant l'utilisation de détergents.

Cirage, crayon de couleur, crayon à papier et craie

Même les taches difficiles comme les traces de cirage ou les gribouillages s'éliminent aisément à l'aide d'un solvant organique. Rincer les panneaux à l'eau claire puis les essuyer pour éviter la formation de coulures. Les inscriptions de repérage au crayon à papier ou à la craie et autres inscriptions longuement exposées aux intempéries sont plus difficiles à éliminer.

Peinture et laque

Les peintures et laques en phase solvant s'enlèvent à l'aide d'un solvant organique. Bien rincer ou essuyer les panneaux pour éviter la formation de coulures. Les traces de peintures et laques bicomposants doivent être immédiatement éliminées avec de l'eau et/ou un solvant organique. Une fois sèches, ces traces deviennent indélébiles.

Colles, mastic et résines synthétiques

Lors de l'utilisation de colles, mastic ou résines synthétiques, suivre scrupuleusement les recommandations du fabricant tant pour ce qui est de la mise en œuvre que pour déterminer si le produit est propre à fournir les résultats de nettoyage escomptés. Enlever les produits en phase solvant avec un solvant organique. Bien rincer et/ou essuyer les panneaux pour éviter la formation de coulures. Les colles bicomposants et les résines synthétiques doivent être immédiatement éliminées avec de l'eau et/ou un solvant organique. Pour éliminer le mastic-silicone, frotter à l'aide d'un chiffon propre et sec et enlever les résidus éventuels avec un nettoyant pour silicones. Après durcissement, ces produits deviennent indélébiles.

Traces de ciment et de plâtre

Enlever les traces de ciment et de plâtre avec un nettoyant acide concentré (notamment de l'acide chlorhydrique). Rincer abondamment les panneaux à l'eau claire puis les essuyer.

Graisse et salissures

Au fil des ans, la pluie, le vent, les gaz d'échappement et la pollution industrielle peuvent occasionner un encrassement léger à modéré de la surface des panneaux. Les panneaux peuvent être nettoyés à intervalles d'une ou plusieurs années ou chaque fois que les vitres sont nettoyées, en utilisant les mêmes produits que pour le nettoyage des vitres.

La poussière, les projections de boue, d'huile, de graisse et les traces de doigts s'éliminent aisément à l'aide d'un nettoyant ménager courant. Bien rincer et/ou essuyer les panneaux pour éviter la formation de coulures.

Mousse et algues

De la mousse et des algues peuvent éventuellement se développer dans des endroits restant longtemps humides, frais et ombragés. Grâce à la surface non poreuse de Trespa Meteor, le dépôt de mousse et d'algues reste superficiel et s'élimine aisément.

Graffiti

La surface quasiment non poreuse de Trespa® Meteon® empêche les peintures, laques, colles, l'encre et autres « graffiti » de pénétrer. Par conséquent, les graffiti s'éliminent aisément à l'eau, s'ils sont solubles dans l'eau, ou à l'aide d'un solvant organique ou d'un décapant spécial « graffiti ». Bien rincer et essuyer les panneaux pour éviter la formation de coulures.

Dégradations

Si la surface de Trespa® Meteon® est rayée par suite d'un acte de vandalisme par exemple, il est souvent possible d'atténuer les rayures en appliquant une petite quantité de « laque de retouche » à l'aide d'un pinceau fin. Cette laque de retouche est disponible dans presque tous les coloris standard Trespa®. Contactez votre interlocuteur Trespa local pour connaître les coloris disponibles. Les panneaux cassés accidentellement doivent être remplacés.

Clause d'exonération de responsabilité

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site www.trespa.info (le « Site »). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les Conditions d'Utilisation du Site. Veuillez vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Les systèmes présentés dans ce document ne sont peut-être pas tous adaptés à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception ne vous sont fournies qu'à titre indicatif et nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de demander un avis indépendant concernant la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits portant sur le contenu du Site et le présent document imprimé à partir du Site (en ce compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies) sont la propriété de Trespa et/ou de ses bailleurs de licences. Trespa®, Meteon®, Athlon®, TopLab®, TopLab^{PLUS}®, TopLab^{ECO-FIBRE}®, Virtuon®, Volkern®, Trespa Essentials® et Mystic Metallics® sont des marques déposées de Trespa.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce et d'industrie Noord- en Midden-Limburg à Venlo (Pays-Bas) le 11 avril 2007 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa North America Ltd. Qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente Trespa (Trespa General Terms and Conditions of Sale) qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa North America Ltd. : www.trespa.com/na. Le texte desdites Conditions générales de vente sera communiqué gratuitement sur demande.